

Publié le 12 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 025-212502587-20241209-2024078-DE



Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2024/072

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de

BESANCON

Séance du 09/12/2024

Canton de Besançon 1

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

Nota – le Maire certifie que la convocation a été faite le 04/12/2024 et que le nombre des membres en exercice est de dix neuf.

Présents : 15

Mmes GILLET, DELESSARD, SIMON BOUVRET, DUBOIS, BORRINI, PRALON, SANDER, LECLERC, TANNIERES ;
MM. BOURGEOIS, BAULIEU, MOUTON, HENRIOT, DUMORTIER, PONS.

Procurations de vote : 4

Thomas HOUSSIN à François PONS, Sébastien COUDRY à Patrice MOUTON, Jean-Pierre LORY à Marine PRALON, Damien LAPOUGE à Martine DELESSARD

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Madame Geneviève SIMON BOUVRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

DELEGATIONS DE SIGNATURE DEPUIS LA DERNIERE SEANCE DU CONSEIL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'acceptation de plusieurs devis, à savoir :

- WADEL WINNINGER SCA – Fourniture de sapins : 1 194,26 € T.T.C.
- WADEL SARL – Fourniture de bambous : 192,00 € T.T.C.
- LUDO MATERIEL – vestiaire atelier municipal : 848,40 € T.T.C.
- NRJ – Remplacement système de ventilation – vestiaire foot : 6 828,03 € T.T.C.
- GARNICHEY - Reprise avaloirs rue de Bassand et rue des Tailles : 1 974,00 € T.T.C.
- BOILLON FERMETURES – Remplacement moteur volet – appt mairie : 700,76 € T.T.C.
- AXIMA – Installation chauffe-eau – salle des associations : 2 610,60 € T.T.C.

Le Conseil Municipal a pris acte de ces informations.

Fait et délibéré, le 9 décembre 2024

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

